



PROMULGATION
RÈGLEMENTS NUMÉROS E-2784 ET E-2785

AVIS est par les présentes donné que les règlements suivants, adoptés à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Lachine tenue le 18 janvier 2016, ont été approuvés par les personnes habiles à voter le 25 février 2016 et par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 6 avril 2016.

Règlement numéro E-2784 autorisant un emprunt de 400 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à l'acquisition de véhicules et d'équipements routiers

Règlement numéro E-2785 autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de protection d'immeubles municipaux

Ces règlements peuvent être consultés à la mairie d'arrondissement durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 21 avril 2016.

M^e Danielle Ruest
 Secrétaire d'arrondissement
 Arrondissement de Lachine

PROMULGATION
BY-LAWS NUMBERS E-2784 AND E-2785

NOTICE is hereby given that the following by-laws, adopted at the regular council sitting of the borough of Lachine held on January 18, 2016, were approved by qualified voters on February 25, 2016 and by the ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire on April 6, 2016.

By-law number E-2784 authorizing a \$400,000 loan to finance expenses relating to the purchase of vehicles and road equipment

By-law number E-2785 authorizing a \$1,000,000 loan to finance expenses relating to municipal building protection works

These by-laws may be consulted at the borough hall during business hours.

The present by-laws become effective the day of their publication.

Given in Montréal, borough of Lachine, this April 21, 2016.